

CNRActu@

Centre National de Ressources pour l'Alternance en Apprentissage

Edito

Pourquoi et comment travailler en réseau ?

« Je suis chef d'établissement. J'ai le projet d'ouvrir une section d'apprentissage (SA). Un collègue d'une autre académie précurseur pourrait-il me faire bénéficier de son expérience ? Comment entrer en contact avec ce collègue ?... »

« Je suis formateur-relais. Le SAIA me charge de la mise en place d'une action de formation à l'évaluation destinée aux maîtres d'apprentissage... »

« Je suis formateur dans un CFA. Le coordonnateur pédagogique me sollicite pour produire un outil de liaison concernant la formation nouvelle mise en place à la prochaine rentrée scolaire. Qui pourrait m'aider ?... »

« Je suis inspecteur. J'ai besoin de connaître d'autres expériences pour les confronter à mon analyse et instruire un dossier d'ouverture d'une SA. »

Comment faire au mieux tout en gagnant du temps ? Il suffit parfois d'un coup de fil, d'un fax, d'un message sur internet pour mobiliser les ressources et compétences disponibles, trop souvent ignorées et cependant si utiles.

En contrepartie le demandeur offre sa propre contribution. Cet enrichissement par l'échange est le cœur et la force de notre réseau.

Michèle ROCHE-ASTIER

La vie des ROP

L'équipe nationale d'animation des réseaux opérationnels de proximité se réunit à Nancy au CNRAA les 10 et 11 mai 2000. Au programme des travaux :

- actualité des travaux conduits dans les ROP et au CNRAA,
- intervention de Patricia Remoussenard enseignant-chercheur à l'université de Nancy II : la démarche d'analyse de travail au service de la formation de l'alternant. Comment interroger situations de travail et situations de formation, leurs écarts, leurs interactions, leurs limites mutuelles ?

Zoom sur...



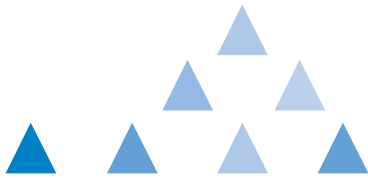
ROP 2 : un outil transdisciplinaire

Un problème de pollution de l'air intervenu dans une menuiserie constitue le point de départ de cette étude de cas réalisée pour des formations alternées. Elle vise à responsabiliser les apprentis à la préservation de l'environnement dans leur activité professionnelle

ainsi qu'à faciliter l'usage des outils de la pédagogie de l'alternance. Elaborée pour un travail d'équipe dans une démarche transdisciplinaire, la séquence est constituée de trois séances articulées autour d'objectifs intermédiaires communs au français, enseignement technique et professionnel, vie sociale et professionnelle, maths/sciences et arts appliqués. La progression conjointe est prévue sur 3 phases d'alternance.

Le livret du formateur comprend tous les documents nécessaires aux enseignants pour mener les activités : fiches de présentation, fiches d'activité pour les apprentis et corrigés.

Le cahier de l'apprenti contient dans le même ordre tous les supports d'activité.



Le livret d'annexes propose des documents issus de situations réelles à consulter pour traiter les activités.

Etude de cas métiers du bois, SAIA Strasbourg, janvier 2000,
Contact : Jean-Paul Nicolau, IEN, tél. : 03.88.23.35.91 Françoise Domec, formateur-relais, tél. : 03.88.35.37.38.



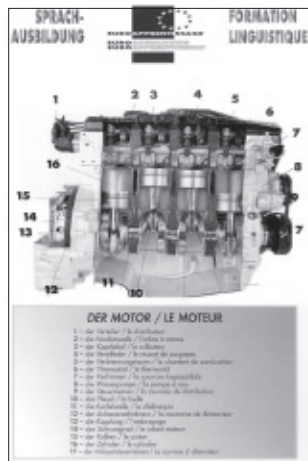
ROP 5 : échanges européens

Le CFA de Carpentras participe au projet AUTOFORM.

Ce projet pilote de qualification complémentaire binationale à destination d'apprentis de niveau V de la maintenance automobile voit le jour pour la première fois en l'an 2000.

Quatre apprentis titulaires d'un CAP de maintenance de véhicules automobiles suivent une un cursus original de formation :

- un contrat d'apprentissage de 12 mois avec une entreprise française ;
- 750 heures de formation en France ;
- 500 heures de formation en Allemagne partagées entre : 200 heures en entreprise, 150 heures en école professionnelle, 150 heures en centre spécialisé de formation professionnelle continue ;
- une méthode pédagogique utilisant le tandem construit avec un apprenti allemand accueillant un apprenti français dans son entreprise ;
- une qualification allemande délivrée par la Chambre de métiers de Thuringe en avril 2000 après un examen ;
- une certification réalisée en France dans le cadre de la mention complémentaire « mise au point électricité électronique automobile » en juin 2000.



La mobilité devient le moyen pour valider les capacités de jeunes salariés à s'insérer dans une autre structure professionnelle, sociale et culturelle. S'ils réussissent ils auront montré et prouvé leur adaptabilité, leur employabilité et leur flexibilité.

Les entreprises françaises ne s'y sont pas trompées en s'engageant pour un contrat de bac pro pour le mois de septembre 2000.

Contact : Christian Barry, coordonnateur pédagogique, tél. : 04.90.60.26.33

Ressources

La qualité de la formation dans les CFA

Ce document vise à développer la qualité du service rendu et celle du fonctionnement du dispositif. Dans le cadre du plan d'activités du CFA ou de la SA, et des orientations académiques, il doit aider à stabiliser certains fonctionnements et à harmoniser les pratiques.

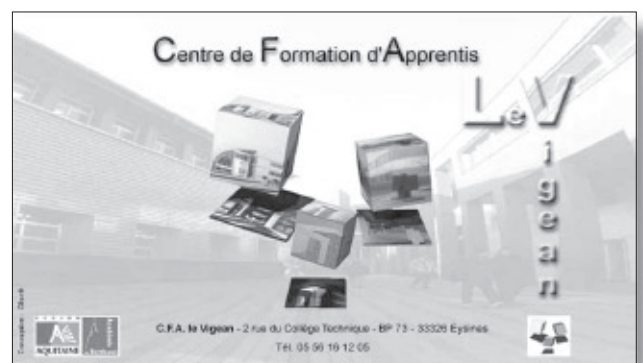
Il propose des éléments d'identification de moyens humains et matériels, procédures, supports de procédures et critères permettant d'apprécier le niveau d'exigence attendu pour les champs suivants : structure et gestion, formateurs, équipements, organisation pédagogique, alternance réelle (interactive), organisation péri éducative, évaluation de la formation. Il contient également une charte qualité engageant l'apprenti, le maître et le centre de formation, ainsi qu'un contrat de travail formateur, une lettre d'engagement et une information pédagogique concernant l'individualisation des parcours et le soutien.

Cahier des charges « qualité de la formation dans les CFA publics et les SA des EPLE », Académie de Nantes, septembre 1999, 55 p., 557 Ko.

Disponible au CNRAA.

Bienvenue sur la toile

Le CFA Le Vigean (Académie de Bordeaux) et ses quatre sites se présentent sur internet : <http://www.cfa-levigean.org>



CNRAActu - Périodique d'information réalisé par le **Centre national de ressources pour l'alternance en apprentissage**
CNRAA / CRDP
28, rue de Saurupt - BP 3052 - 54012 NANCY CEDEX
Tél. : 03.83.56.61.59 - Fax : 03.83.55.65.00
<http://www.ac-nancy-metz.fr/cnraa>
Directeur de la publication : Michèle Roche-Astier
Réalisation : Bernard Rothan, Michèle Marchal, Annie Tisserand
avec la collaboration des membres du réseau apprentissage de l'Éducation nationale